



**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020

À une séance ordinaire tenue le 14 septembre 2020, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du conseil, étaient présents :

- M. Bernard Ouellet, maire
- M. Daniel Laflamme, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4 – *Présente par zoom-conférence*
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Alexandre D'Amour, conseiller n° 6

La directrice générale atteste que plus de 4 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Inscription des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes et dépôt du registre des engagements
6. Transferts de crédits (Aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. Avis de motion – Règlement no 881-2020
- b. Adoption du second projet de règlement no 881-2020 modifiant le Règlement de zonage
- c. Avis de motion – Règlement no 888-2020
- d. Adoption du second projet de règlement no 888-2020 modifiant le Règlement de zonage
- e. Avis de motion – Règlement no 889-2020
- f. Adoption du second projet de règlement no 889-2020 modifiant le Règlement de zonage
- g. Dérogation mineure et PIIA – 68, rue de l'Église
- h. PIIA zones commerciales et industrielles – 495, rue Laurier
- i. PIIA patrimoine – 22, rue de l'Église
- j. Mandat pour le relevé sanitaire 2020

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Embauche d'un remplaçant temporaire comme responsable de la bibliothèque

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Démission de 2 pompiers

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Autorisation pour la construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie – prolongements des rues du Diamant et de l'Améthyste
- b. Autorisation pour la construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égouts et de voirie – prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis
- c. Réquisition de la subvention – réseau routier municipal



11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

a. ...

12. ADMINISTRATION

- a. Prolongation concernant la suspension des intérêts et montants de pénalité
- b. Contrat d'entretien ménager de l'hôtel de ville et place Francoeur
- c. Embauche d'un brigadier scolaire
- d. Embauche d'une brigadière scolaire pour remplacements

13. AGENDA POLITIQUE

a. ...

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

18294-09-2020
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 septembre 2020 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

18295-09-2020
point no 6

ADOPTION DES COMPTES ET DÉPÔT DU REGISTRE DES ENGAGEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que le maire et la directrice générale soient autorisés à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Août	
Bernard Ouellet	3 729.24 \$
Jean-Pierre Lamontagne	1 243.08 \$
Jonathan Moreau	1 243.08 \$
André Sévigny	1 243.08 \$
Julie Rousseau	1 243.08 \$
Alexandre D'Amour	1 243.08 \$
Daniel Laflamme	1 243.08 \$
Martine Couture	6 604.24 \$
Cathy Bergeron	5 348.76 \$
Martin Miller	4 054.28 \$
Renault Lepage	5 983.48 \$
Dany Lamontagne	5 474.68 \$
Membres du conseil et cadres :	38 653.16 \$
Employés de voirie et bureau :	56 175.02 \$
Service de sécurité incendie :	917.92 \$
Bibliothèque :	3 608.92 \$
Personnel de la SAAQ :	8 983.63 \$
Employés centre Multifonctionnel :	10 821.52 \$
Camp de jour et soccer :	54 370.78 \$
Total des salaires bruts payés pour août 2020 :	173 530.95 \$



Comptes payés - Août		
Les entreprises D. Aubin et fils inc.	Tonte de gazon	3 862.91 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part d'août	99 976.50 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part d'août - récupération	10 409.76 \$
Régie intermunicipale	Quote-part d'août	21 198.84 \$
CSD - Service de la comptabilité	Cotisation syndicale de juillet	1 258.20 \$
SAGE inc.	Ajustement versement de juillet	588.11 \$
Logan Hamel	Arbitre soccer	60.00 \$
Béatrice Moreau	Arbitre soccer	215.00 \$
Benjamin Caron	Arbitre soccer	180.00 \$
Dérick Bisson	Arbitre soccer	145.00 \$
Émy Aubin-Roy	Arbitre soccer	150.00 \$
Floralie D'Auteuil	Arbitre soccer	75.00 \$
Florence Cloutier	Arbitre soccer	76.00 \$
Henri Moreau	Arbitre soccer	120.00 \$
Jade-Isis Laroche	Arbitre soccer	150.00 \$
Jérémy Mercier	Arbitre soccer	160.00 \$
Loïk Noël	Arbitre soccer	150.00 \$
Marguerite Lesage	Arbitre soccer	225.00 \$
Nathan Mercier	Arbitre soccer	120.00 \$
Olivier Côté	Arbitre soccer	85.00 \$
Raphaël Caron	Arbitre soccer	180.00 \$
Samuel Lefebvre	Arbitre soccer	265.00 \$
Ministre du Revenu	Saisis de salaire du 27 juin au 24 juillet	179.57 \$
Hydro-Québec	Électricité	16 494.19 \$
Télus Mobilité	Tablettes service incendie	18.31 \$
Videotron	Cellulaires	1 039.12 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	50 842.84 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	29 913.72 \$
Bell Mobilité inc.	Modem station de pompage	110.64 \$
CARRA	Cotisation de juillet	2 672.52 \$
Énergir	Électricité caserne de pompiers	16.97 \$
Groupe Négotel	Téléphones	1 099.58 \$
Télus	Centre Multifonctionnel	119.11 \$
Télus Québec	Fibre optique	776.08 \$
Produits Suncor	Essence	3 730.58 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	20 240.36 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remise gouvernementale	19 990.17 \$
Receveur général du Canada	Remise gouvernementale	16 359.42 \$
Ministre du Revenu du Québec	Intérêts retard de paiement	47.03 \$
Total des comptes payés pour le mois d'août 2020 :		303 300.53 \$

Comptes à payer - Août		
9235-0669 Québec inc.	Cascades pour service incendie	419.67 \$
Aréo-Feu	Casque orange pour service incendie	3 202.05 \$
ARPO Groupe-conseil	Plans et devis modification au poste de pompage et test	12 302.33 \$
Association de soccer Lotbinière	Saison été 2020	9 887.10 \$
ADMQ	Formations WEB	227.65 \$
Astus inc.	Frais de communication et de service par véhicule	370.22 \$
Kathy Aubin	Remboursement soccer	100.00 \$
Autobus Auger inc.	Transport pour sorties - camp de jour	574.88 \$
Banlieue Ford inc.	Vérifier bras de vitesse du Ranger 2010	480.66 \$
Batteries Énergie Pro	Batteries	336.10 \$
Stéphane Beaudoin	Transport de niveleuse	2 000.57 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Béton Laurier inc.	Terre tamisée, galvanisation et travaux sur débroussailleuse	5 083.71 \$
Bi-Sports	Médailles soccer	103.47 \$
Mélanie Blouin	Remboursement loisirs	155.00 \$
Bonair SD	Entretien climatisation place Francoeur	307.56 \$
Boulangerie de Mailly inc.	Gâteau pour soccer	65.00 \$
Brassard Buro inc.	Papeterie	669.00 \$
Brenntag Canada inc.	Permanganate	3 730.89 \$
Carquest Laurier-Station	Peinture	112.95 \$
Cartouches Escompte inc.	Cartouches d'encre	417.36 \$
CCM2 Architectes	Services professionnels pour agrandissement de la caserne	941.65 \$
Citron Hygiène LP	Service hygiène place Francoeur	247.24 \$
Clôtures Colbo	Clôtures au garage et puits des Merles	37 786.53 \$
Club de motoneige des plaines	Remboursement location de salle	465.00 \$
CMP Mayer inc.	Boyaux incendie et bottes pour pompier	4 510.47 \$
Coair	Sécheur d'air réfrigéré station des Lilas et entretien système d'air	2 291.16 \$
Les commerçants de la Chaudière inc.	Frais de transport	15.54 \$
Se@o - Constructo	Appel d'offres - service d'entretien ménager	80.64 \$
Construction Lemay inc.	Travaux de débroussaillage pour voirie	6 366.75 \$
Christian Côté	Remb. achat de pièces de signalisation	229.84 \$
Martine Couture	Remb. achat d'articles de bureau	45.98 \$
CWA	Remplacer diaphragme sur vanne de contrôle au réservoir des Merles	782.11 \$
Déboisement Dave Thomassin inc.	Déboisement du sentier pour l'école	1 563.66 \$
Déchetage de Beauce	Déchetage	215.58 \$
Delivro	Transport de colis	242.08 \$
Chloé Demers	Remboursement loisirs	40.00 \$
Rosalie Cyr Demers	Remboursement achat d'équipement de soccer	22.77 \$
Distributrices G.M.P. automatiques	Location de distributrice pour centre Multifonctionnel	206.96 \$
Distribution Sports-Loisirs G.P.	Couvercle d'ancrage	243.18 \$
Distributions Nord-Ouest	Ampoules leds	443.53 \$
École Nationale des pompiers	Demandes d'équivalence et cours de matières dangereuses	891.43 \$
Éducazoo	Sortie terrain de jeux	1 287.72 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Pavage de rangs et béton bitumineux	254 097.46 \$
Entretien paysager Horti-Taille	Entretien saison 2020	2 831.26 \$
Envir'eau puits inc.	Analyse de vulnérabilité des 9 puits	3 072.01 \$
Équipement d'incendie Rive-Sud inc.	Recharges	90.26 \$
Équipro	Location d'un marteau démolition	2 568.54 \$
Éthier Avocats	Service de récupération TVQ	802.62 \$
Eurofins Environnement	Analyses d'eau potable, du dépôt à neige et des eaux usées	801.68 \$
Excavations Tourigny inc.	Versement no 3 aménagement et raccordement puits 11 et 12	81 085.37 \$
Excavation MGM 2015 inc.	Temps de pelle et camion	2 058.05 \$
Ferme des Jumeaux Lamontagne	Temps de camion	1 241.73 \$
Fleuriste St-Agapit enr.	Ballons pour party de soccer	24.14 \$
Fonds d'information sur le territoire	Droits de mutation	215.00 \$
Formation prévention secours	Formation secourisme Manon Bouchard	128.77 \$
Gaston St-Pierre et associés	Honoraires professionnels, aide en urbanisme et plan d'amén.	2 857.15 \$
Émilie Genest	Remboursement loisirs	78.00 \$
Gestion Servi-Plus	Ménage centre Multi., salle com., chalet, hôtel de ville...	3 117.06 \$
Mariane Giguère	Remb. pour frais de déplacement - camp de jour	67.50 \$
Groupe Archambault inc.	Achat de livres pour la bibliothèque	297.66 \$
Groupe Solutech Drains et égout	Caméra au 23, rue Rousseau	258.69 \$
Groupe Hémisphères	Délimitation du milieu humide pour sentier d'écoliers	1 897.09 \$
Groupe Promex	Décompte no 5 - ajout génératrice et remplacement pompe	17 318.20 \$
Karl Janssen	Remboursement loisirs	24.00 \$

**Procès-Verbaux du Conseil de la
Municipalité de Saint-Apollinaire**



Javel Bois-Franc inc.	Hypochlorite	909.45 \$
J.S.P. Abattage inc.	Déboisement	5 461.31 \$
Kalitec Signalisation	Collets, capteur solaire et panneau porte-à-faux	2 847.76 \$
L. Delisle inc.	Heures de machinerie, temps livraison d'eau, divers pour voirie	27 801.02 \$
Lab-Eau-Sol-Environnement inc.	Gel désinfectant	209.72 \$
Maxime Laberge	Remboursement loisirs	157.00 \$
Derek Lafleur	Remboursement achat de batteries	9.60 \$
Camille Lamontagne	Remb. divers achats pour le camp de jour et frais de déplacement	215.12 \$
Arianne Lamontagne	Remb. repas fin du camp de jour et frais de déplacement	130.18 \$
Dany Lamontagne	Remb. frais à Camille Lamontagne, agendrix et carte prépayée	573.79 \$
Laurentide Re/Sources inc.	Collecte dépôts organiques	919.86 \$
Mathilde Laverdière	Divers camp de jour	47.49 \$
Lawson Products inc.	Pièces et accessoires	942.55 \$
Librairie Renaud-Bray	Achat de livres pour la bibliothèque	2 882.42 \$
Librairie Chouinard	Achat de livres pour la bibliothèque	279.81 \$
Lignec inc.	Gants isolants	496.64 \$
Location Demers & Dubois inc.	Collecte de gros rebuts	1 264.73 \$
Jocelyn Magnan Agronome	Surveillance des travaux d'enfouissement d'une conduite d'eau	1 966.07 \$
Sabrina Maltais	Remboursement loisirs	54.00 \$
Marché Veilleux	Repas pour pompiers et divers achats	98.56 \$
Maxi-Paysage inc.	Asphalte rechargement Bourret, concassage de béton et d'asphalte	35 389.16 \$
Les Médailles Lanaudière	Médaille pour chiens	211.55 \$
Mélior Média	Publicité loisirs	1 157.79 \$
Messer Lévis	Location de bouteilles	149.09 \$
Martin Miller	Nourriture lors d'intervention	75.96 \$
Monburo.ca	Caisses de papier	1 090.91 \$
Laurent Moreau	Ajustement vente de terrain puits 11-2018	109.84 \$
MRC de Lotbinière	Barils récupérateurs d'eau de pluie	1 500.00 \$
Municipalité St-Antoine-de-Tilly	Entraide incendie le 24 août	249.60 \$
Nordik Sports	Vérification perte de gaz	46.44 \$
Normand Côté, électricien	Divers travaux d'électricité	1 890.12 \$
Notarié inc.	Servitude pour milieu humide	950.00 \$
Novicom Technologies inc.	Licence informatique	1 795.04 \$
Orizon Mobile	Temps d'antenne pour téléavertisseurs pompiers	241.45 \$
Patriarche	Isolation toiture salle communautaire	1 034.78 \$
Paysagiste 2000 inc.	Transport de pierre	929.00 \$
Pièces d'auto Alain Côté	Support pour remorque	21.92 \$
Placide Martineau inc.	Pièces et accessoires	1 351.98 \$
Groupe Polyalto	Plexiglas	966.23 \$
Premier Tech Aqua	Entretien printanier	292.61 \$
Produits Capital	Masques, produits d'entretien, désinfectant, mousse nettoyante...	1 749.78 \$
PG Solutions	Contrat d'entretien et soutien des applications	287.44 \$
Prolait Transport	Transport d'eau	7 312.67 \$
Purolator inc.	Frais de transport	9.20 \$
Québec Linge	Location de tapis	119.16 \$
Rabais Campus	Revue pour bibliothèque	265.29 \$
Réal Huot inc.	Pièces pour réseau d'aqueduc	4 114.35 \$
Roulement Techno inc.	Pièces et accessoires	313.42 \$
Sciences en folie Québec	Spectacle scientifique pour camp de jour	1 022.53 \$
Serrurier Rive-Sud Lévis inc.	Recoder la serrure de la station de pompage	181.66 \$
Sintra inc.	Pierre	12 384.36 \$
Sinto inc.	Savon à main	181.66 \$
SNC-Lavalin inc.	Services rendus - intersection route 273	7 671.71 \$
Société Trader	Guide évaluation hebdomadaire	247.13 \$
Soudure G.R. enr.	Réparer débroussailleuse	147.27 \$
S-Pace signalisation inc.	Poteaux	4 799.52 \$
Stanley Sécurité	Surveillance sécurité place Francoeur	301.32 \$



Stantec Experts-conseils ltée	Augmentation de la capacité de traitement de l'eau, plans, devis...	10 089.06 \$
Studio de danse Hypnose	18 ateliers de danse	1 345.26 \$
Therrien Couture Jolicoeur senc.	Services professionnels et juridiques	9 180.45 \$
Télé-Alarme Plus inc.	Vérifier panneau d'alarme incendie suite à la foudre	2 258.97 \$
Tessier Récréo-Parc inc.	Skatepark	128 504.59 \$
Unité régionale de loisir et de sport Chaudière-Appalaches	Formation animateurs camp de jour	815.07 \$
Gestion U.S.D. inc.	Bouchons pour tige de couvercle pour bacs bleus	54.03 \$
Audrey Vallée	Ballons pour camp de jour	7.76 \$
François Varin	Fiches patrimoniales de 88 propriétés	4 277.07 \$
Wolter Kluwer Québec ltée	Renouvellement code municipal	731.85 \$
WSP	Services prof., renouvellement NosACTIFS, agrandissement caserne	26 860.69 \$
Wurth Canada	Ruban et gants pour égout	421.53 \$
Xerox Canada	Imprimantes	4 729.36 \$
Total des comptes à payer pour le mois d'août 2020 :		801 502.94 \$

18296-09-2020
point no 7a

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 881-2020

Avis de motion est par les présentes donné par Alexandre D'Amour, conseiller no 6, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 881-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin d'autoriser et d'encadrer l'usage 6379A - Service d'entreposage mixte (intérieur et extérieur) dans la zone 193I.

18297-09-2020
point no 7b

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 881-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le règlement de zonage no 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Municipalité d'actualiser sa réglementation afin de répondre aux besoins changeants de ses résidents et commerçants, et cela, tout en s'assurant que le cadre normatif reste cohérent avec les bonnes pratiques d'urbanisme. Dans ce sens, la Municipalité souhaite autoriser, dans certains endroits ciblés, que les services d'entreposage intérieur puissent également offrir le service d'entreposage extérieur à leur clientèle;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par Alexandre D'Amour, conseiller numéro 6;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 881-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.



18298-09-2020
point no 7c

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 888-2020

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 888-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin de modifier l'article 6.2 « travail à domicile dans une résidence unifamiliale ».

18299-09-2020
point no 7d

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 888-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'une demande de modification règlementaire a été déposée afin de régulariser un usage complémentaire à l'usage résidentiel, soit un travail à domicile relié à l'art, dont une partie des activités s'effectue dans le bâtiment complémentaire annexé à la résidence;

ATTENDU QUE selon la réglementation actuelle, le bâtiment complémentaire ou accessoire à l'usage résidentiel peut être utilisé uniquement pour l'entreposage complémentaire et non pour l'exercice du travail à domicile;

ATTENDU QUE cette activité artisanale s'effectue sur une propriété de 3195.8 m² à l'extérieur du périmètre urbain;

ATTENDU QUE plusieurs lettres d'appui favorables de la part du voisinage ont été jointes à la demande;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par André Sévigny, conseiller numéro 5;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 888-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18300-09-2020
point no 7e

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 889-2020

Avis de motion est par les présentes donné par Jonathan Moreau, conseiller no 3, qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil, un règlement portant le no 888-2020 modifiant le Règlement de zonage numéro 590-2007 et ses amendements afin d'autoriser et de contingenter certains usages de classe d'usage C-1 dans la zone 163C.



18301-09-2020
point no 7f

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 889-2020 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut adopter des règlements d'urbanisme et les modifier selon les dispositions de la loi;

ATTENDU QUE le Règlement de zonage numéro 590-2007 est entré en vigueur le 17 avril 2008;

ATTENDU QU'une demande de modification réglementaire a été déposée pour rendre conforme un usage de vente au détail de nourriture et de produits en vrac, type de commerce qui répond à un besoin exprimé par une partie de la population;

ATTENDU QU'une école primaire a récemment été construite à proximité du terrain faisant l'objet de la demande;

ATTENDU QU'un bâtiment commercial est construit depuis 1994 sur le lot 3 383 944, soit au 346, route 273 dans la zone 163C et qu'un usage commercial a toujours été exercé sur ce terrain;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (article 113, alinéa 2, paragraphe 4.1) permet le contingentement des usages;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande les modifications du présent amendement;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu une copie de ce projet de règlement, déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation tenue par le conseil et présidée par le maire a eu lieu le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 14 septembre 2020 par Jonathan Moreau, conseiller numéro 3;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité

qu'un second projet de règlement portant le no 889-2020 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

18302-09-2020
point no 7g

DÉROGATION MINEURE ET PIIA – 68, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité veut procéder à l'agrandissement de la caserne de pompiers sur la propriété située au 68, rue de l'Église;

ATTENDU QUE les plans ont été déposés;

ATTENDU QUE les dérogations mineures suivantes seront nécessaires au projet :

- Réduire à 6.1 m une allée d'accès au stationnement alors que la norme est de 6.5 m;
- Autoriser la largeur de l'accès véhiculaire à 39.2 m du côté de la rue de l'Église afin de donner accès aux véhicules d'urgence alors que la norme est de 15 m;
- Autoriser la marge de recul avant du bâtiment principal à 4.86 m alors que la norme est de 7.6 m;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 19 août 2020;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 et au Règlement de zonage numéro 590-2007;



ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation des demandes de dérogations mineures et recommande l'ajout d'éléments décoratifs au mur sans ouverture et de la verdure près du stationnement côté nord;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les demandes de dérogations mineures soient autorisées.

Que des éléments décoratifs soient ajoutés au mur sans ouverture et que de la verdure soit également ajoutée près du stationnement côté nord afin de créer de l'intimité à la propriété voisine.

Adopté à l'unanimité

18303-09-2020
point no 7h

PIIA ZONES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES – 495, RUE LAURIER

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-570 pour la propriété située au 495, rue Laurier;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait la demande de permis pour refaire le mur arrière donnant sur l'autoroute, rendu nécessaire dû au risque d'effondrement du mur de brique;

ATTENDU QUE le mur sera refait en majeur parti d'un revêtement d'acier corrugué de même couleur qu'existant sur le bâtiment et d'un demi-mur de brique à la base;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'autorisation de la demande;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2020-570 soit autorisée comme demandé.

Adopté à l'unanimité

18304-09-2020
point no 7i

PIIA PATRIMOINE – 22, RUE DE L'ÉGLISE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2020-584 pour la propriété située au 22, rue de l'Église;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait la demande de permis pour refaire la galerie avant en bois de même dimension et même modèle;

ATTENDU QU'un avis a été demandé à l'architecte-conseil;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu du Règlement relatif au PIIA numéro 594-2007 en considérant que la propriété fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande, sans obligation, l'installation d'un garde-corps de bois;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de permis numéro 2020-584 soit autorisée comme demandé. Qu'il soit demandé au propriétaire d'ajouter, sans obligation, un garde-corps de bois.

Adopté à l'unanimité



18305-09-2020
point no 7j

MANDAT POUR LE RELEVÉ SANITAIRE 2020

ATTENDU QUE la Municipalité veut poursuivre les relevés sanitaires afin de répertorier les installations septiques non conformes sur son territoire et ainsi protéger la nappe phréatique et les cours d'eau;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont été invités et que deux ont répondu, soit :

<i>Nom de l'entreprise</i>	<i>Maximum 50 visites</i>
Les Consultants Envirag inc.	275 \$ + taxes
Aqua ingénium	210\$ + taxes

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De mandater la firme Aqua Ingénium pour procéder aux relevés sanitaires d'environ 50 propriétés sur le territoire de Saint-Apollinaire.

Un rapport technique pour chaque propriété visitée devra être fourni (version électronique) au plus tard le 30 janvier 2021.

Adopté à l'unanimité.

18306-09-2020
point no 8a

EMBAUCHE D'UN REMPLAÇANT TEMPORAIRE COMME RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque, madame Julie Michaud, sera bientôt en congé de maternité;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'embaucher un remplaçant au poste de responsable de la bibliothèque, le temps du congé de maternité, c'est-à-dire pour environ 1 an;

ATTENDU QUE des entrevues ont été réalisées et que le choix s'est arrêté sur monsieur Marc-Olivier Laprise;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que monsieur Laprise soit engagé comme responsable de la bibliothèque à compter du 28 septembre 2020, aux mêmes conditions de travail que madame Michaud, pour une période d'environ 1 an.

Adopté à l'unanimité.

18307-09-2020
point no 9b

DÉMISSION DE 2 POMPIERS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roger Fournier et madame Rachel Ratté ont remis leur démission;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter les démissions de monsieur Roger Fournier et madame Rachel Ratté comme pompier volontaire.

Que le conseil municipal les remercie pour ces années données au service de sécurité incendie et qu'une lettre de remerciement leur soit envoyée.

Adopté à l'unanimité.



18308-09-2020
point no 10a

**AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES
D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE – PROLONGEMENT DES RUES DU
DIAMANT ET DE L'AMÉTHYSTE**

ATTENDU QUE Développement 4 Côté souhaite procéder à des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur le lot 6 263 319 du cadastre du Québec, sur une longueur approximative de 273 mètres pour desservir environ 37 unités de logement dans les prolongements des rues du Diamant et de l'Améthyste;

ATTENDU QU'un plan d'ensemble montrant les rues projetées a été déposé à la Municipalité et analysé par le conseil municipal;

ATTENDU QUE ce projet de développement ne contrevient pas à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE pour la réalisation des plans et devis, le conseil municipal accrédite la firme SNC-Lavalin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le conseil municipal appui, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur une longueur approximative de 273 mètres pour desservir environ 37 unités de logement dans les prolongements des rues du Diamant et de l'Améthyste.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les infrastructures des rues concernées.

Le conseil autorise le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

18309-09-2020
point no 10b

**AUTORISATION POUR LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES
D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE – PROLONGEMENTS DES RUES
DES TURQUOISES, DU SAPHIR ET DES RUBIS**

ATTENDU QUE Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté procéderont à des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec, sur une longueur approximative de 288 mètres pour desservir environ 27 unités de logement dans les prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis;

ATTENDU QU'un plan d'ensemble montrant les rues projetées a été déposé à la Municipalité et analysé par le conseil municipal;

ATTENDU QUE ce projet de développement ne contrevient pas à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE pour la réalisation des plans et devis, le conseil municipal accrédite la firme SNC-Lavalin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jonathan Moreau, conseiller no 3
ET RÉSOLU à l'unanimité



Que le conseil municipal appui, sans aucune obligation ni responsabilité, la réalisation du plan d'ensemble déposé par Gestion VJR inc. et Développement 4 Côté pour des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égout sur les lots 6 263 320 et 6 263 321 du cadastre du Québec sur une longueur approximative de 288 mètres pour desservir environ 27 unités de logement dans les prolongements des rues des Turquoises, du Saphir et des Rubis.

La Municipalité ne s'oppose pas à la délivrance de l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et maintient son engagement à entretenir et à tenir un registre d'exploitation et d'entretien pour les infrastructures des rues concernées.

Le conseil autorise le maire Bernard Ouellet ou le maire suppléant Jonathan Moreau et la directrice générale Martine Couture ou son adjointe Cathy Bergeron, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole d'entente.

Adopté à l'unanimité.

18310-09-2020
point no 10c

RÉQUISITION DE LA SUBVENTION – RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

ATTENDU QUE, suite à la recommandation de notre députée, le ministre délégué aux transports a accordé une subvention maximale de 60 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires pour les travaux d'amélioration du réseau routier sur les rues des Tilleuls, du Muguet, du Parc, Terry-Fox, Laurier, Principale, les rangs Bois-de-l'Ail, de Pierriche, Saint-Lazare et le chemin Bourret;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De requérir cette somme par formulaire approprié auprès du directeur de la Chaudière-Appalaches.

Adopté à l'unanimité

18311-09-2020
point no 12a

PROLONGATION CONCERNANT LA SUSPENSION DES INTÉRÊTS ET MONTANTS DE PÉNALITÉ

ATTENDU QU'une résolution no 18199-04-2020 a été adoptée le 6 avril dernier afin que les taux d'intérêts et de pénalité du règlement numéro 876-2019, article 9, soient suspendus et fixés à 0 %, du 15 avril au 30 septembre 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal désirent prolonger le délai du taux d'intérêts et de pénalité à 0 %, au 31 décembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De suspendre les taux d'intérêts et de pénalité jusqu'au 31 décembre 2020.

Adopté à l'unanimité.

18312-09-2020
point no 12b

CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DE L'HÔTEL DE VILLE ET PLACE FRANCOEUR

ATTENDU QUE la compagnie Gestion Servi-Plus, responsable de l'entretien ménager de l'hôtel de ville et de place Francoeur, a mis fin à son contrat;

ATTENDU QUE des demandes de prix, auprès d'entreprises spécialisées dans l'entretien ménager, ont été effectuées et que 3 soumissions ont été reçues;



Nom de la compagnie	Prix par mois	Prix à l'heure
CRS (9309-3409 Québec inc.)	3495 \$	30 \$
Les entreprises Crolin inc.	3690 \$	30 \$
Les entreprises Pro-Clean inc.	3926 \$	32 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat d'entretien ménager pour les édifices de l'hôtel de ville et place Francoeur au plus bas soumissionnaire, CRS (9309-3409 Québec inc.) au prix mentionné ci-dessus.

Le contrat est en vigueur du 15 septembre 2020 au 31 décembre 2021.

Le contrat est renouvelable au gré de la Municipalité et de l'entrepreneur, pour une période de 12 mois additionnels, à l'échéance.

Adopté à l'unanimité.

18313-09-2020
point no 12c

EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE

ATTENDU QU'une offre d'emploi a été publiée pour l'embauche d'un brigadier ou d'une brigadière à l'intersection de la rue Moreau et la route 273;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Raymond Lepage comme brigadier scolaire, au même taux horaire et conditions que les autres brigadières de Saint-Apollinaire, et ce, à compter du 15 septembre 2020.

Adopté à l'unanimité

18314-09-2020
point no 12c

EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE REMPLAÇANTE

ATTENDU QUE 4 brigadiers scolaires sont présentement à l'emploi de la Municipalité;

ATTENDU QU'il arrive à l'occasion qu'un des brigadiers ne puisse se présenter pour effectuer son travail;

ATTENDU QUE l'embauche d'un brigadier remplaçant devient essentielle pour les 4 brigadiers en poste, lorsque nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'embaucher madame Sylvie Sanschagrin comme brigadière scolaire remplaçante, au même taux horaire et conditions que les autres brigadiers de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

18315-09-2020
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 14 septembre 2020 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité.



18316-09-2020
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre D'Amour, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 14 septembre 2020 à 20 h 07.

Adopté à l'unanimité.

Bernard Ouellet,
Maire

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

Je, Bernard Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : 5 OCTOBRE 2020